

que, avec prière de peindre les piliers et les poutres dudit pont, et que rapport soit fait au Conseil en conséquence.

28.—(20468) Soumis un rapport du Greffier-Adjoint de la Cité, concernant l'inspection du funiculaire du Parc Mont-Royal.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et que l'Avocat en Chef de la Cité soit prié de faire rapport sur la manière de procéder à l'expropriation du funiculaire du Parc Mont-Royal.

29.—(18443) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant un estimé du coût d'un pavage en blocs de scories sur le Boulevard Saint-Laurent, à partir du tunnel jusqu'à la rue Isabeau.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: Que le principe du pavage de cette partie du Boulevard Saint-Laurent soit adopté, et que l'Ingénieur en Chef soit prié de faire rapport sur la possibilité de faire un pavage en asphalte de roche, avec fondation de 9 pouces de béton, et de préparer un estimé du coût de ce pavage avec instructions de prévoir dans les devis une fondation spéciale et suffisamment forte en-dessous des voies de la Compagnie des Tramways.

30.—(19881) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, sur la demande faite de réparer la ruelle située entre les rues de Lanaudière et Garnier.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'informer les intéressés suivant la teneur dudit rapport.

31.—M. Léon Garneau, avocat, se présente devant le Bureau et soumet l'offre faite par M. L. G. Bisaillon d'une propriété située sur la rue Sainte-Catherine Est, près de la rue Fullum, pour la construction d'un garage municipal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De référer à M. le Commissaire Hébert.

32.—Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant de \$4,304.38, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyé par par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

33.—Soumise une lettre de M. P. W. Archambault, du Département en Loi, au sujet de la fixation de son salaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer à l'Avocat en Chef de la Cité, pour rapport sur tout le personnel de son département.

34.—(20442) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef au sujet du déplacement des poteaux des différentes compagnies sur la rue Notre-Dame, dans le quartier Longue-Pointe.

Résolu: De donner instructions à l'Ingénieur en Chef de procéder immédiatement au déplacement des poteaux des différentes compagnies électriques, téléphoniques, à l'exception des poteaux de la Montreal Tramways sur la rue Notre-Dame, dans le quartier Longue-Pointe, en commençant à l'extrémité Est, les poteaux desdites compagnies devant être placés de chaque côté de la rue, et qu'instructions soient données à l'Ingénieur en Chef de notifier la Compagnie des Tramways que ses poteaux soient placés au milieu de la rue avec bras en fer, le coût de l'exécution desdits travaux devant être imputé sur le crédit de \$15,000 voté à cette fin, et jusqu'à concurrence dudit montant.

M. le Commissaire McDonald exprime l'avis que la voie de la Compagnie des Tramways devrait être mise sur le côté de la rue en vue de ne pas diminuer la rapidité du service.

M. l'Échevin Larivière présente devant le Bureau déclare que, après conférence avec les Ingénieurs de la Ville, la décision prise ci-dessus est la seule solution de cette question.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

and beams of the said bridge, and that a report be made to Council accordingly.

28.—(20468) Submitted a report from the Assistant-City Clerk, anent the inspection of the Mount Royal Park Incline Railway.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That said report be received and that the Chief City Attorney be requested to report as to how the City should proceed with the expropriation of the Mount Royal Park Incline Railway.

29.—(18443) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, transmitting an estimate of the cost of paving with scoria blocks Saint Lawrence Boulevard, from the Tunnel to Isabeau street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the principle of paving that part of St. Lawrence Boulevard be adopted, and that the Chief Engineer be requested to report on the possibility of making a rock asphalt pavement, with a 9 inches concrete foundation, and to prepare an estimate of the cost of the paving and to provide in the specifications for a special foundation, sufficiently strong, under the Tramways Co.'s tracks.

30.—(19881) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, anent the request to have the lane between de Lanaudière and Garnier streets repaired.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the interested parties be informed of the tenor of the said report.

31.—Mr. Léon Garneau, barrister, appeared before the Board and submitted the offer made by Mr. L. G. Bisaillon of a property situate on St. Catherine East, near Fullum street, for the purpose of constructing thereon a municipal garage.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the same be referred to Mr. Hébert, Commissioner.

32.—Submitted warrants, verified by the City Comptroller and Auditor, amounting to \$4,304.38 as per certified list.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That payment of same be authorized.

33.—Submitted a letter from Mr. P. W. Archambault, of the Law Department, anent the fixing of his salary.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the Chief City Attorney for a report on the whole staff of his department.

34.—(20442) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, anent the removal of poles owned by the different companies on Notre Dame street, in Longue Pointe Ward.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That instructions be given to the Chief Engineer to see that the poles belonging of the different telephone and electric companies, except those of the Montreal Tramways, on Notre Dame street, in Longue Pointe, are removed at once, belonging at the East End, the poles of the said companies to be placed on each side of the street, and that instructions be given to the Chief Engineer to notify the Tramways Company to place its poles in the middle of the street with iron cross-arms, the cost of said work to be charged against the appropriation of \$15,000 voted for such purpose, and to the extent of said amount.

Mr. McDonald, Commissioner, expressed the opinion that the Tramways Company's tracks should be laid on the side of the street in order that the rapidity of the service may not be reduced.

Ald. Larivière appeared before the Board and stated that after conferring with the City Engineers, the above decision was the only way of solving this question.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was